

Economie

(APS) vendredi 13 septembre 2013 13 : 36

Algérie-Brésil : les Conseils économiques et sociaux conviennent d'approfondir les liens de coopération

ALGER - Les présidents du Conseil national économique et social (CNES) et le Conseil de développement économique et social (CDES) du Brésil, respectivement, Mohamed Seghir Babès et **Marcelo Cortes Neri**, actuel ministre brésilien des Affaires stratégiques, ont convenu vendredi à Alger d'approfondir les liens de coopération entre leurs deux institutions.

A l'issue d'une rencontre bilatérale entre une délégation du CNES et celle du Brésil ayant pris part aux travaux de la rencontre de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires (AICESIS) qui s'est tenue à Alger du 11 au 12 septembre, les deux parties ont décidé d'œuvrer en commun à réunir l'ensemble des voies et moyens concourant à les consolider.

Les entretiens ont permis d'évaluer l'état de la coopération en passant en revue les éléments constitutifs de l'Accord de coopération, signé à Rome le 21 juillet 2011.

L'intérêt et l'opportunité de procéder à un échange de délégations apte à permettre une meilleure connaissance de leurs expériences et bonnes pratiques respectives au profit des cadres et membres de leurs institutions, a été souligné à cette occasion.

Par ailleurs, les deux parties se sont félicitées du bon déroulement de la visite et de l'ambiance de franchise et de fraternité qui a empreint les travaux, enregistrant avec satisfaction la qualité qui caractérise leur relation de coopération qu'elles comptent approfondir et promouvoir davantage.

Auparavant, une table-ronde entre les deux délégations a été organisée autour des thématiques portant, notamment, sur la promotion du dialogue social et de la démocratie participative ainsi que de la gouvernance.

Les présidents des deux délégations ont présenté les axes principaux de leurs pratiques et actions en la matière.

Les débats et les échanges engagés dans ce cadre leur ont permis de souligner leur engagement, en tant qu'"intermédiaires institutionnels de premier rang", pour la promotion des principes de la démocratie participative, "largement inclusive" de l'ensemble des couches sociales représentatives, du dialogue citoyen et de la cohésion sociale.

